

Le rôle de l'Autorité du district du Marché By

Le rôle de l'Autorité du district du Marché By

Lorsqu'il a approuvé, en janvier 2021, le Plan du domaine public du marché By, le Conseil municipal a demandé au personnel de la Ville d'évaluer les possibilités d'améliorer la gouvernance du quartier et la coordination des services et de la programmation, en misant sur la constitution, en 2018, de la société de services municipaux appelée Marché d'Ottawa Markets (Marchés d'Ottawa).

En 2023, pour donner suite à cette recommandation, le personnel a déposé le rapport intitulé [Initiative d'alignement stratégique du marché By et mise à jour du plan du domaine public](#) (ACS2023-PRE-RHU-0023), à partir duquel le Conseil municipal a approuvé l'établissement d'un nouveau modèle individuel pour la gouvernance et l'exploitation du quartier du marché By, sous l'appellation « Autorité du district du Marché By ».

L'Autorité du district du Marché By est une société de services municipaux qui exerce ses activités dans les périmètres opérationnels du marché By et du marché Parkdale : elle gère à la fois le marché public By et le marché public Parkdale. On a institué une nouvelle structure de gouvernance du conseil d'administration, dotée d'une mission opérationnelle plus vaste, pour conforter la surveillance et la capacité opérationnelle. L'Autorité, qui relève du Conseil municipal, dépose chaque année un rapport.

L'Autorité du district du Marché By, qui a un bail-cadre avec la Ville d'Ottawa, est responsable de tous les baux conclus avec les différents locataires, dont ceux du garage de stationnement municipal du 70, rue Clarence et de l'édifice historique du marché du 55, place du marché By. Elle administre en outre le programme des commerçants du marché et réalise une programmation culturelle et collective.

Le mandat et les priorités stratégiques approuvés par le Conseil municipal consistent à :

- préserver le paysage urbain et les espaces du domaine public du quartier du marché By en assurant un niveau de service supérieur à celui du niveau de service des Normes de qualité de l'entretien de la Ville d'Ottawa;
- rehausser l'expérience offerte aux résidents et aux visiteurs grâce aux améliorations à apporter au domaine public, aux installations, à l'animation, au rayonnement de l'image de marque et à l'apparat;

Le rôle de l’Autorité du district du Marché By

- appuyer et promouvoir les intérêts de la propriété, de la petite entreprise et de l’entrepreneuriat dans le périmètre opérationnel du quartier du marché By et dans le périmètre opérationnel du marché Parkdale, dont la disponibilité, l’accessibilité et la promotion des produits alimentaires de la localité, des producteurs, des biens, des artisans et des créateurs grâce à ces marchés publics;
- organiser des événements spéciaux et des activités importants pour toute la Ville et pour l’ensemble du pays;
- prôner les investissements dans le périmètre opérationnel du quartier du marché By et dans le périmètre opérationnel du marché Parkdale conformément au Plan du domaine public du marché By de la Ville d’Ottawa ou à d’autres objectifs sectoriels déterminés par les membres (du Conseil municipal) ou par le conseil d’administration;
- réaliser des initiatives qui améliorent la sécurité et le bien-être de la collectivité dans le périmètre opérationnel du quartier du marché By et dans le périmètre opérationnel du marché Parkdale;
- donner, dans toutes les initiatives, une priorité à l’adaptation aux dérèglements du climat, à la promotion de l’équité, de l’inclusion et de la diversité sociales, ainsi qu’à la consécration et à la promotion des traditions culturelles et du patrimoine bâti des quartiers du marché By et de Parkdale.

En juin 2024, la Ville a signé, avec l’Autorité du district du Marché By, un accord sur la gestion des services et des biens. Cet accord définit la relation entre la Ville et l’Autorité du district du Marché By. Essentiellement, il prévoit les fonctions et les attributions se rapportant à l’amélioration des services offerts, aux protocoles de notification et donne une certaine autonomie à l’Autorité du district du Marché By dans la mesure où elle peut enrichir efficacement les programmes, les activités et les événements spéciaux qui se déroulent dans le périmètre du marché.

Font partie des sources de financement, les droits correspondant à l’administration des permis de terrasse, les recettes locatives, les événements spéciaux, les commandites et les subventions, de même que le Fonds de développement des destinations de Tourisme Ottawa. La Ville verse aussi chaque année une subvention de fonctionnement de 800 000 \$.

Pièce 4 : Le rôle de l'Autorité du district du Marché By

Dans le cadre de la progression des projets des scénarios de réaménagement, l'Autorité du district du Marché By est appelée à rester un partenaire essentiel et un contributeur important dans le réaménagement du marché By.